

LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE N°65

PERMANENCE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Dans le cadre de la protection des périmètres des captages d'eau potable de Ristolas, la Monta et l'Échalp, afin de répondre aux normes juridiques et sanitaires, la commune d'Abriès-Ristolas a lancé une procédure d'expropriation concernant des terrains situés dans les périmètres immédiats des captages et d'instauration de servitudes pour les terrains situés dans le périmètre rapproché.

Les propriétaires concernés ont été destinataires de lettres recommandées avec AR précisant les motifs et le déroulé de ces procédures. En plus de cette démarche obligatoire et conformément à la réglementation, M. André Pasquali, nommé commissaire enquêteur, tiendra une permanence à la mairie d'Abriès le vendredi 12 novembre de 9h00 à 12h00, le vendredi 24 novembre et le vendredi 10 décembre aux mêmes horaires. Pendant ces créneaux, il sera possible de consigner vos observations éventuelles sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou de les adresser par écrit au commissaire enquêteur. L'affichage réglementaire a déjà été effectué en mairie.

RÉUNION DE TERRAIN ENTRE ÉLUS ET HABITANTS

Samedi 6 novembre s'est tenue au Roux d'Abriès une réunion sur le terrain entre élus et habitants. L'objectif était de parcourir le hameau afin d'évoquer les problèmes de voirie et de parking et de faire un point sur l'ensemble des attentes des riverains. Cette nouvelle façon de procéder, au plus proche des habitants, va permettre à l'équipe municipale de dresser la liste des principales actions à programmer au Roux durant le mandat en cours. Au vu de l'intérêt exprimé pour cette démarche, des réunions de terrain similaires seront prochainement programmées à Ristolas et à l'Échalp, à la Garcine et enfin dans le bourg d'Abriès.

DES NOUVELLES POUR LA ROUTE DU ROUX

Tout le monde a pu constater que l'état de la route du Roux se dégrade année après année, les travaux d'assainissement pour relier le hameau à la STEP d'Abriès ayant encore aggravé la situation. Sollicité à de nombreuses reprises par la commune, le service des routes du Département nous a apporté quelques informations :

- « *le Département a temporisé depuis plusieurs années quant à l'entretien de cette RD parce qu'il connaissait l'ambition de la Communauté de Communes de réaliser un programme d'assainissement sur l'itinéraire* » ;
- Pour rappel, les travaux d'assainissement sont de la compétence de la Communauté de Communes qui a choisi le bureau d'études Hydrétudes comme maître d'œuvre responsable de la bonne tenue de ces travaux. « *Depuis septembre, il a été indiqué (par le Département) que le revêtement sur la tranchée ne devait plus être en enduit mais en enrobé (à partir de septembre les revêtements en enduit ne sont plus adaptés). Cette décision a été validée par la Communauté de Communes et depuis il a également été demandé par le Département la reprise des tranchées transversales qui présentaient des détériorations. Ces opérations doivent se réaliser prochainement* » ;
- Le Département se réserve le droit de vérifier la qualité de ces travaux jusqu'à un an après la remise en service ;
- À l'issue de ces travaux « *le Département pourra engager un programme pluriannuel pour le renouvellement de la couche de roulement sur l'ensemble de l'itinéraire* ».

Nous suivons donc attentivement l'évolution de ce dossier aux acteurs multiples pour que les premiers travaux d'enrobés soient planifiés pour 2022.

QUEL RÔLE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS NOTRE COMMUNE ?

Si vos enfants sont scolarisés à l'école primaire d'Abriès-Ristolas ou au collège, vous le savez sans doute, la préparation des élections du conseil municipal des jeunes est en cours. Les élections des neuf représentants se dérouleront d'ailleurs le samedi 4 décembre de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes.

Mais au-delà de cette création d'un conseil des jeunes, nous sommes convaincus que les enfants et les adolescents ont un rôle à jouer au sein de notre territoire, dès aujourd'hui bien sûr, et demain plus encore... C'est pourquoi nous encourageons les plus jeunes à participer à la vie locale, aux journées d'actions collectives ou aux différents événements qui peuvent se tenir dans notre commune. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les enfants et adolescents qui se sont déplacés pour assister à la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts d'Abriès et à féliciter Justine pour sa participation active !



REPRISE ET AMÉLIORATION DES PISTES DE SKI DE FOND

Nous pensions vous proposer une demi-journée de mobilisation collective pour améliorer le tracé des pistes de ski de fond de la commune. Mais au vu des rochers à déplacer et du travail à mener, l'équipe technique municipale s'est chargée de cette opération... Il est vrai qu'avec le chargeur de la commune, déplacer un bloc rocheux ne pose guère de souci, alors qu'à la pelle et à la pioche, nous y serions encore !

PERMANENCES EN MAIRIE

Nous profitons de cette lettre hebdomadaire pour vous rappeler que le maire ou son premier adjoint assurent chaque lundi matin -sauf cas exceptionnels- une permanence pour vous recevoir en mairie. Vous pouvez aussi demander au secrétariat un rendez-vous à un autre moment pour les rencontrer et leur exposer vos doléances.